

## Démission de médecins

La démission de deux médecins est acceptée.

## Chef de département spécialisé en anesthésiologie

Les membres acceptent la démission du Dr Roland Pouchol comme chef de département spécialisé en anesthésiologie et, pour le remplacer, procèdent à la nomination du Dr Houssine Souissi.

## Signataires autorisés à la RAMQ

Mme Murielle Gagnon est nommée comme signataire autorisée à la RAMQ pour l'attestation de l'exactitude des demandes de paiement des médecins, optométristes et dentistes exerçant dans l'organisation, alors que huit personnes sont retirées de la liste de signataires autorisés.

## Nominations, statuts et privilèges

Les membres procèdent :

- au renouvellement du statut et privilèges d'un médecin;
- au renouvellement de privilèges d'une optométriste.

## Auditeurs externes pour l'exercice financier 2017-2018

Le mandat de vérificateur externe de la firme Deloitte est renouvelé pour l'année financière 2017-2018.

## Déclaration des intérêts des membres du conseil d'administration

Conformément au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du conseil d'administration, les membres attestent le dépôt des déclarations des intérêts de tous les membres.

## Subventions 2017-2018 aux organismes communautaires

Les membres approuvent :

- La répartition budgétaire aux organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), pour l'année 2017-2018, au montant total de 14 616 289 \$;
- La révocation de la reconnaissance et de la subvention annuelle de l'Association Voir sans voir;
- La suspension de la subvention des Bénévoles de Belcourt et de l'Unité Domrémy de La Sarre, ceux-ci étant en réflexion quant à leur reconnaissance au PSOC;
- La décision de verser à huit organismes le montant demandé même si un montant supérieur leur était disponible;
- L'utilisation du solde disponible pour d'autres organismes, soit 3 270 \$, pour des besoins ponctuels (dépannage ou projets);
- Une augmentation de 5 000 \$ au fonds pour projets ponctuels.

### Réorganisation temporaire de l'offre de services pour la période estivale 2017

Les membres approuvent la réorganisation temporaire de l'offre de services pour la période estivale 2017, soit une réduction des activités des blocs opératoires pour les sites de Rouyn-Noranda, Amos et Val-d'Or, la diminution de 12 lits d'hospitalisation dédiés à la chirurgie pour l'Hôpital d'Amos ainsi que la fermeture de 2 lits de pédiatrie pour l'Hôpital de Rouyn-Noranda.

### Nomination à la Direction des programmes DI-TSA-DP

Mme Caroline Blanchard est nommée directrice des programmes Déficience intellectuelle-Trouble du spectre de l'autisme-Déficience physique à compter du 31 juillet 2017. Elle succède à Mme Sylvette Gilbert qui part à la retraite.

### LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT ADOPTÉS :

- Rapport financier annuel consolidé du fonds de santé au travail 2016 – activités courantes.
- Rapport financier annuel 2016-2017 du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Politique de gestion des aires de stationnement.
- Plan d'action annuel 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées.
- Entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018.

### LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT DÉPOSÉS :

- Activités du président du conseil d'administration.
- Activités du président-directeur général.
- Rapport annuel du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.
- Rapport annuel du conseil multidisciplinaire.
- Suivi des projets d'infrastructure.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Bilan de l'entente de gestion et d'imputabilité 2016-2017.
- Rapport annuel du comité de gestion des risques et de la qualité.
- Résolutions du comité de direction pour la période du 10 mai au 5 juin 2017 :
  - Ligne d'urgence 1313 en lien avec les mesures d'urgence;
  - Programme de repérage et de développement de la relève cadre intermédiaire;
  - Procédure concernant la divulgation des événements découlant de la prestation de soins de santé ou de services sociaux;
  - Procédure de gestion des aires de stationnement;
  - Procédure sur l'attribution de numéros ISBN et le dépôt légal des publications du CISSS;
  - Politique sur l'identification de l'utilisateur;
  - Politique sur la tutelle sous le directeur de la protection de la jeunesse.

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE SE TIENDRA  
LE 21 SEPTEMBRE 2017, 15 H 30, À ROUYN-NORANDA**